

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS « MON ECOLE MON COURS D'EAU » ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Dans le cadre de l'année scolaire 2025-2026, l'EPAGE Aveyron Amont a décidé de reconduire le programme d'animations « Mon école mon cours d'eau » pour la rentrée 2025, à destination des écoles élémentaires du bassin versant Aveyron Amont.

Dans ce contexte, l'EPAGE AVEYRON AMONT sollicite votre structure pour connaître vos projets et compétences d'accompagnement concernant l'animation à destination des élèves des établissements scolaires sur le domaine de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Contexte

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'EPAGE Aveyron Amont souhaite pouvoir proposer aux écoles de son territoire un catalogue d'animations en lien avec la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Plus d'informations sur les compétences de la structure sur notre site internet : <https://aveyronamont.fr/>

Ces animations sont financées par l'EPAGE, avec le concours de ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...)

L'idée est que chaque année, un nombre prédéfini de classes puisse participer, au choix, à l'une des animations thématiques présentées au catalogue. Afin de permettre à chaque élève au cours de son cursus scolaire, de bénéficier au moins une fois d'une animation portée par l'EPAGE Aveyron Amont.

Aussi, nous souhaitons que différentes structures nous proposent une ou plusieurs fiches animations sur des thématiques directement ou indirectement liées à la GEMAPI. Ces fiches animations sont une description sommaire des thématiques et contenus que vous seriez prêts à aborder dans le cadre de ce projet.

Acteurs visés

Etablissements public, associations ou entreprises disposant de compétences et de moyens techniques et humains en termes d'animation et de pédagogie.

Cadre à respecter pour la construction de vos animations

Objectifs : Les animations proposées doivent à la fois répondre aux objectifs de l'EPAGE Aveyron Amont et s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires du niveau primaire.

Les thématiques pourront traiter directement de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ou y être liées plus transversalement.

Quelques exemples : fonctionnement des cours d'eau, zones humides, biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, intérêts des haies et ripisylves, inondations et zones d'expansion de crues, gestion durable de la ressource en eau, grand cycle de l'eau, petit cycle de l'eau, eau potable, assainissement, ...

Le prestataire s'engage dans son animation à minima à présenter le bassin versant Aveyron Amont et s'appuiera sur les exemples locaux à proximité de l'école (nom du cours d'eau, visite de site naturel ou chantier de restauration de milieu, visite de la station d'épuration,)

Public visé : Les classes visées sont les niveaux CP à CM2, du bassin versant Aveyron Amont.

Durée de l'animation : ½ journée par classe

Lieu de l'animation : L'animation peut se dérouler au choix en un lieu à proximité de l'école (accessible à pied), en classe, ou sur un site prédéfini. Cependant, l'attention du candidat est portée sur le fait que si l'animation engendre des frais de déplacement pour les classes, elle sera potentiellement moins choisie dans le catalogue par les écoles.

Modalités de dépôt

Les candidats sont invités à utiliser la fiche de réponse jointe au dossier

Les réponses doivent être envoyées au format dématérialisé à l'adresse suivante :

secretariat@veyronamont.fr

Personne à contacter pour tout renseignement utile :

Pauline Gombert - secrétaire administrative de l'EPAGE Aveyron Amont - 05.65.63.58.21 - 06.76.30.85.70

Date limite de dépôt :

Vendredi 27 juin 2025 à 12h00